

URBANISME OPERATIONNEL

Cette formation traite des règles d'urbanisme opérationnel, permettant de définir la procédure adaptée à son projet de construction : ZAC, lotissement ou permis de construire valant division.

Objectifs opérationnels

Appliquer la procédure adaptée à son projet : Zone d'Aménagement Concentré (ZAC), lotissement
Appliquer la procédure adaptée à son projet de lotissement

Public Concerné

Chefs de projets en charge du montage ou du suivi d'opérations de construction
Chargés d'affaires en charge du montage ou du suivi d'opérations de construction
Maîtres d'ouvrage publics et privés
Maîtres d'œuvre publics et privés

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Urbanisme opérationnel, contentieux et fiscalité

Procédure de lotissement et permis d'aménager

- Champs d'application
- Instruction
- Décision

Permis de construire valant division

Zone d'Aménagement Concentré (ZAC)

- Procédure de création
- Procédure de réalisation

Dans quels cas préférer la ZAC, le lotissement ou le permis de construire valant division ?

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'illustrations de cas concrets.
Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant formateur qualifié, est ingénieur urbaniste, urbaniste ou aménageur.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'un questionnaire.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 715.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Véronique BOUDRY
Coordonatrice Formation

Tél. : 0130852490
Mail : v.boudry@groupeginger.com